

EXTRAIT DU DICTIONNAIRE HISTORIQUE DES ACADÉMICIENS DE LYON

RAMBAUD PIERRE THOMAS (1754-1845)

par Dominique Saint-Pierre

Né à Lyon, rue Pizay, et baptisé paroisse Saint-Pierre Saint-Saturnin le 14 mars 1754, fils de Pierre Thomas Rambaud (Lyon 29 juin 1716-10 novembre 1795), et de Marie Briasson (née à Lyon le 12 février 1732). Parrain : Thomas Dechamps, marchand; marraine : Catherine Briasson, grand-mère (Catherine Geneston [Lyon, 1709-1796], épouse de Charles Claude Briasson [Lyon, 1707-1793], négociant). Contrairement aux affirmations de Fleury Durieu*, il n'appartenait pas à « *une famille noble dont l'origine lyonnaise remonte à plusieurs siècles* ». Si son père, de marchand était devenu recteur de l'Hôtel-Dieu, son grand-père, Pierre Paul Rambaud, était bourgeois de Lyon, époux en 1713 de Claudine Dejame, veuve d'Aymé Deschamps (mère du parrain Thomas Deschamps). Ses autres ascendants, Paul (La Grave [Hautes-Alpes] 1665-Lyon Saint-Nizier 5 novembre 1748, marié à La Grave), Vincent (mort en 1679) et Nicolas Rambaud (mort en 1669) habitaient La Grave dans le Briançonnais, au hameau des Hières, en face des glaciers de La Meije. Son frère Charles Claude (1753-1825) a été maire de Sainte-Foy-lès-Lyon de 1813 à 1826. Pierre Thomas commence ses études au collège des oratoriens, où il est remarqué pour ses talents oratoires par l'archevêque Antoine de Malvin de Montazet qui le prend sous sa protection. Il poursuit des études de droit à Paris, puis revient comme avocat à Lyon, où il prononce en 1776 l'oraison de la Saint-Thomas. En 1782, il achète l'office d'avocat du roi à la sénéchaussée et siège présidial de Lyon, et devient sous l'Assemblée Constituante commissaire du roi près le tribunal de district. Là, en décembre 1791, il s'oppose dans ce prétoire à Chalier qui avait poursuivi sept prêtres non assermentés (ils seront acquittés). Il est élu le 15 juillet 1793 président de la commission de salut public, chargée d'organiser la révolte. En octobre 1793, il arrive à s'échapper en revêtant un habit militaire, muni d'un certificat de sortie d'hôpital l'autorisant à regagner son corps à la frontière, et il gagne Lausanne, d'où il revient à la chute de Robespierre pour remplir les fonctions d'accusateur public. Il est élu député du Rhône au Conseil des Cinq-Cents du 16 octobre 1795 au 26 décembre 1799, par 201 voix sur 265 votants. « *Membre de la commission des marchandises prohibées et de la comptabilité de la loi du 13 floréal an IV, rapporteur de différentes pétitions des administrations municipales, et de la commission des secours à apporter aux défenseurs de la patrie, il protesta contre la violation du secret des lettres, et, le 27 messidor, défendit [avec Camille Jordan*] la ville de Lyon que le Directoire accusait d'être un foyer de réaction* » (R. et C.). Rallié au Premier consul, il est nommé le 19 germinal an VIII [9 avril 1800] commissaire du gouvernement près le tribunal d'appel de Lyon, puis membre du conseil général, puis président du canton et président de l'administration des hospices de la ville. Membre de la Légion d'honneur le 25 prairial an XII, chevalier de l'Empire le 21 septembre 1808, et baron le 22 octobre 1810, il est nommé conseiller

à la cour impériale de Lyon (28 mars 1811), puis procureur général près la même cour (2 avril 1811). Chargé d'implanter de nouvelles institutions judiciaires et d'adapter la législation dans le Valais annexé le 31 décembre 1810, il délègue à cet effet Achard-James* nommé conseiller-auditeur à la cour d'appel de Lyon le 31 décembre 1810. En 1813, il est chargé d'offrir à l'empereur, au nom de la ville de Lyon, des hommes et de l'argent. Le 25 mars de la même année, il devient baron de La Sablière avec majorat : La Sablière, importante maison située actuellement 30 quai Paul-Sédaillan Lyon 9^e, et devenue en 1909 le pavillon directorial des usines Rivoire-et-Carret, a été achetée le 2 mars 1765 par le grand oncle de Pierre Thomas, Louis Rambaud (Niepce). En 1814, il adhère au retour des Bourbons, et se rend à Vichy pour obtenir de la duchesse d'Angoulême qu'elle visite Lyon ; mais aux Cent-Jours, il assiste à l'assemblée du champ de mai, en qualité de procureur général et d'électeur du Rhône. Il reste à Paris jusqu'au retour de Louis XVIII, revient à Lyon pour reprendre ses fonctions de magistrat, il habite rue Saint-Dominique. Mais il est nommé, le 25 octobre 1815, président honoraire à la cour de Lyon, ce qui est une forme de révocation. Nommé le 2 juin 1818, maire de Lyon, il ne peut redevenir député, devancé le 20 octobre 1818 par Camille Jordan* élu dans le Rhône et dans l'Ain. Celui-ci ayant choisi ce second département, Rambaud se représente, mais sans succès. Il est nommé officier de la Légion d'honneur par brevet du roi du 24 novembre 1821, promotion qu'il réclamait déjà sous l'Empire (lettre au grand chancelier du 6 brumaire an 13, LH/2262/72). On retient de son mandat à la mairie l'urbanisation de la place des Célestins où il fit disparaître des îlots insalubres, l'érection place Bellecour de la statue équestre de Lemot, l'aménagement du quai de la Pêcherie, du monument aux victimes du Siècle – où sera portée en 1821 la dépouille de Précý –, le retour à la ville de l'espace de Perrache, que Lyon avait donné à Napoléon, et le sauvetage de la vierge de Mimerel. En butte aux ultras, il démissionne en janvier 1826. En 1831, il est nommé président du conseil général du Rhône. Il est mort à Lyon le 20 février 1845, en revenant de sa maison de campagne de Vourles, et a été inhumé à Loyasse (Hours, 147 ; et surtout Bertin, 92). Il avait épousé à Lyon le 10 avril 1789 Marguerite Favre (ca 1765-Lyon 19 avril 1814), fille de Claude Amédée et de Françoise Durand. D'où : Charles Rambaud (Lyon 17 décembre 1790-Lyon 2^e 13 février 1869), conseiller à la cour de Lyon, qui, en épousant en 1821 Marie-Thérèse Passerat de la Chapelle, devient le neveu de François de Montherot*.

ACADÉMIE

Il est nommé membre pour les belles-lettres à la reconstitution de l'Athénée en 1800. Le 28 brumaire an IX, il fait partie avec Béraud* et Rieussec* d'une commission chargée de rédiger une pétition au préfet pour rétablir la fête de l'éloquence de la Saint-Thomas, supprimée depuis 12 ans, à l'occasion de la restauration du monument de ce saint à l'église d'Oullins. Ver-ninac* ne suivra pas cet avis. Il a restitué à l'Académie la bibliothèque Adamoli et a ouvert à l'Académie les portes du palais Saint-Pierre. Le 17 mars 1818, il adresse sa démission de titulaire, se fondant sur le peu d'exactitude avec laquelle il en remplit les obligations. L'Académie refuse cette démission, car « *elle est attachée à conserver dans son sein un membre dont elle s'honore et qui est recommandable à la fois par ses qualités personnelles et par ses talents littéraires* ».

BIBLIOGRAPHIE

Fleury Durieu, *Notice sur le baron Rambaud*, discours de réception, *MEM* L 1854-1855. – R. et C. – Léopold Niepce, *Les environs de l'Ile-Barbe*, Lyon : Brun, 1892, p. 190-207 (Niepce fait la même erreur que Durieu sur les origines lyonnaises de cette famille Rambaud).

ICONOGRAPHIE

Buste par Ruolz* (1841, marbre, GLC, Hôtel de Ville de Lyon, salle de la Conservation). Le *Quai Rambaud* (délibération du conseil municipal (9 décembre 1825), *cours Rambaud* (16 juillet 1830), redevient *quai Rambaud* (délibération du conseil municipal, 9 mai 1890).

MANUSCRITS

Le retour du printemps, imitation de l'ode 7 du 4^e livre des Odes d'Horace, lu à la séance publique du 2 germinal an IX, Ac.Ms125 f°5. – *Lettre de Rambaud, maire de Lyon*, relative à l'Histoire de l'Académie de Dumas, 10 mars 1825, Ac.Ms270 f°23. – *Lettre de Marc Antoine Nolhac* [adjoint de Lyon] invitant à l'installation du baron Rambaud comme maire de Lyon le 2 juin, 29 mai 1818, Ac.Ms275-II f°512. – *Lettre du baron Rambaud*, écrite de La Roche près Brignais, approuvant le placement au mont de piété de la somme de 300 francs, montant du prix attribué à un auteur anonyme, et évoquant ses démarches pour la création d'une caisse d'épargne [la première Caisse d'épargne et de prévoyance du Rhône verra le jour à l'Hôtel de Ville le 10 avril 1822 à son initiative, à celle du préfet et du comte de Tournon], 5 octobre 1819, Ac.Ms275-III f°46. – *Lettre du maire Rambaud* du 28 juin 1821 en réponse à la délibération de l'Académie du 27 mars réclamant le retour de la bibliothèque Adamoli, invitant à la création de deux commissions, municipale et académique, pour élaborer un rapport qui sera soumis au conseil municipal, Ac.Ms275-III f°164. – *Lettre de Rambaud* du 10 septembre 1821 invitant les académiciens à l'installation de la nouvelle municipalité, Ac.Ms275-III f°171. – *Lettre de Rambaud* du 22 février 1822, maire de Lyon, remerciant de l'envoi du rapport Torombert et de la délibération prise par l'académie le 5 février proposant que la rue de l'Enfant qui pisse prenne le nom de Pierre Poivre*, Ac.Ms275-III f°209. – *Lettre du maire de Lyon* du 5 juillet 1822, répondant à une délibération du 11 juin réclamant la clôture d'une porte d'une salle de l'Académie qui mène aux locaux du collège royal : il n'est pas utile de faire ces travaux, car c'est par erreur que le 11 juin le proviseur et quelques professeurs, pressés de se rendre à la bénédiction à l'église, sont passés par la salle de l'Académie pendant une séance, Ac.Ms275-III f°239. – *Lettre du maire de Lyon* du 5 décembre 1823 sollicitant de l'Académie quelques inscriptions ou devises pour l'arc de triomphe érigé pour le retour des troupes françaises revenant d'Espagne avec « le prince généralissime », Ac.Ms275-III f°364. – *Lettre du maire de Lyon* du 14 avril 1824 informant l'académie de son transfert du collège au palais Saint-Pierre, avec détails sur les locaux prévus, Ac.Ms275-III f°395. – *Lettre du maire de Lyon* du 27 juin 1824 précisant les locaux mis à la disposition de l'Académie au palais Saint-Pierre, avec extrait de l'arrêté municipal du 2 décembre 1823 : 1) *La grande pièce à l'angle de la place des Terreaux et de la rue Saint-Pierre éclairée par trois croisées sur ladite place et par deux croisées sur la rue.* 2) *Une pièce à la suite de la première prenant jour sur la rue Saint-Pierre par deux croisées.*

3) *L'ancien cabinet du Directeur, éclairé par une croisée sur la terrasse du palais.* 4) *L'ancien vestibule ayant deux ouvertures sur cette même terrasse*, Ac.Ms275-III f° 430 et 431. – *Lettre de Rambaud* du 10 juillet 1824 sensible aux remerciements de l'Académie, Ac.Ms275-III f° 445. – *Lettres d'administration* du 31 décembre 1824, Ac.Ms275-III f° 503; du 19 janvier 1825 (problèmes de clefs) Ac.Ms275-III f° 526; du 7 février 1825 (idem), Ac.Ms275-III f° 528; Lettre du 17 mai (bibliothèque Adamoli), Ac.Ms275-III f° 568; Lettre du 4 juin 1825 (idem), Ac.Ms275-III f° 576; Lettre du 15 juillet 1825 acceptant la restitution de la bibliothèque Adamoli et précisant les modalités, réponse de l'Académie, Ac.Ms275-III f° 608 et 609; Lettre du 21 juillet 1825 (souscription pour un livre), Ac.Ms275-III f° 611; Lettre du 10 novembre 1824, Ac.Ms275-III f° 676. – Lettre du 1^{er} décembre 1825 adressant l'arrêté du 9 septembre 1825 portant restitution de la bibliothèque Adamoli, Ac.Ms275-III f° 689; Lettre de démission du 16 décembre 1828 en raison de son âge et parce qu'il vit à la campagne, Ac.Ms275-IV f° 399; Lettre du 26 décembre 1828 dans laquelle il demande à être émérite, fonction qu'il vient de découvrir, Ac.Ms275-IV f° 411; Lettre de remerciement du 19 vendémiaire an 9 à Verninac* pour l'envoi du diplôme de membre, Ac.Ms275-I f° 18; Lettre du 12 pluviôse an 11 pour refuser la place de secrétaire à laquelle il a été élu à la séance du 5, Ac.Ms275-I f° 266; Lettre de remerciement du 7 décembre 1811 pour remercier d'avoir été élu président en son absence pour le premier semestre 1812, Ac.Ms275-II f° 193; Lettre du 16 mars 1818, il offre sa démission, refusée par lettre de Dumas f° 485, Ac.Ms275-II f° 484-485; Lettre du 8 juin 1818, envoi du PV de son installation comme maire de Lyon, Ac.Ms275-II f° 513.